



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 15 décembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.2.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10 (reporté), 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.16, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h50.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 2.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 7.2), M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.7), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.7), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 3.14), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (jusqu'au 6.1), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 7.3) **Busy** : M. Philippe SIMONIN (suppléant de M. Alain FELICE) **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT (à partir du 1.1.3) **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY (à partir du 1.1.7) **François** : Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Genes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.7) **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.3) **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 3.15) **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Novillars** : Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 6.1)) **Osselle-Routelle** : M. Daniel CUCHE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire** : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.7)

Étaient absents : **Besançon** : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Christine WERTHE **Beure** : M. Philippe CHANEY **Champoux** : M. Philippe COURTOT **La Vèze** : Mme Catherine CUNET **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Pouilly-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Saône** : M. Yoran DELARUE **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Osselle-Routelle** : M. Laurent LOLLIOU

Secrétaire de séance : Mme Sylvie WANLIN

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 2.2), D. DARD, C. DEVESA, M. EL YASSA, O. FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au 1.1.6), S. JOLY, J.S. LEUBA (jusqu'au 3.13), T. MORTON, Y. POUJET, C. WERTHE (à partir du 7.2), M. DONEY (jusqu'au 1.1.6), P. CONTOZ (à partir du 3.16), P. DUCHEZEAU, J.M. BOUSSET, Y. DELARUE, J. BAVEREL (jusqu'au 1.1.6)

Mandataires : F. PRESSE (à partir du 2.2), S. WANLIN, C. THIEBAUT, A. GHEZALI, L. CROIZIER (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT, D. POISSENOT (jusqu'au 3.13), C. MICHEL, N. BODIN, M.L. DALPHIN (à partir du 7.2), C. BARTHELET (jusqu'au 1.1.6), D. HUOT (à partir du 3.16), C. LIME, G. BAULIEU, J. KRIEGER, J.P. MICHAUD

Délibération n°2016/003509

Rapport n°8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de la délégation du Bureau

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de la délégation du Bureau

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 27 octobre 2016 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal du Bureau du 05/09/16

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Madame Catherine BARTHELET comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 05/09/16.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Garanties d'emprunt - Compétence habitat (octobre 2016)

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par NEOLIA et pour un montant total de 2 086 957,85 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Aide d'urgence en Haïti

A l'unanimité, le Bureau statue favorablement sur une contribution exceptionnelle de l'Agglomération du Grand Besançon au fonds de solidarité des collectivités territoriales françaises pour Haïti.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Participation au projet franco-suisse SecuriCity porté par FEMTO-ST

MM. J.L. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sous réserve du BP 2017 et PPIF 2017-2021 sur une participation à hauteur de 4 000 € au projet SecuriCity sur 2017-2018.

Participation au projet franco-suisse RESponSE porté par FEMTO-ST et l'EPFL

MM. J.L. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sous réserve du BP 2017 et PPIF 2017-2021 sur une participation à hauteur de 4 000 € au projet RESponSE sur 2017-2018.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Attribution d'une subvention exceptionnelle d'aide au démarrage à l'association AMUSO

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'abstention, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une aide exceptionnelle au lancement de l'école de musique AMUSO à hauteur de 5 000 € sur l'exercice 2016, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche inhérente à cette opération.

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Etude du potentiel de reconversion et de commercialisation de locaux d'activités avec la SPL Territoire 25

MM. A. BLESSEMAILLE, B. GAVIGNET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'avenant n°1 à la convention de prestations conclue le 23 février 2015 avec la SPL Territoire 25 pour un montant 60 000 € TTC maximum et une durée de prolongation de cette convention de 2 ans (prolongation contractuelle maximale),
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention de prestations passée avec la SPL Territoire 25 le 23 février 2015.

Contrat de mandat passé avec la SPL Territoire 25 pour la réalisation des aménagements intérieurs de l'espace CAGB du Signal aux Auxons

MM. A. BLESSEMAILLE, B. GAVIGNET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le projet de contrat de mandat passé avec la SPL Territoire 25 pour la conduite des travaux d'aménagement des locaux loués par la CAGB dans le bâtiment le Signal sur la zone de Nouvelle Ere aux Auxons,
- a autorisé Monsieur le Président du Grand Besançon à signer tout document relatif à cette opération et notamment le contrat de mandat annexé.

Carrefour régional des Maires - Edition 2016

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2016 du Carrefour des Maires.

Commission n°04 : Développement durable

Prêt de la mallette énergie - Convention de partenariat avec la Ville de Besançon et la Communauté de communes de Vaite-Aigremont (CCVA)

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance du projet d'extension du dispositif de mallette énergie présent sur le territoire de la Ville de Besançon à ceux du Grand Besançon et de la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont, ainsi qu'aux agents de l'ensemble des collectivités (Ville, CAGB et CCAS et CCVA),
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- les 22 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 140 785 €,
- les 3 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 7 650 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à Mme GURY et M. OUCHACHE par délibération du Bureau du 23 octobre 2014,
- l'attribution d'une subvention complémentaire à Mme MONNERET, pour un montant de 53 €, soit une subvention totale de 1 403 € (1 350 € + 53 €).

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Chemaudin et Mamirolle

MM. P. CONTOZ et D. HUOT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS VESTALE pour 1 logement à Chemaudin, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- les demandes de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 2 logements à Mamirolle, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 12 000 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de M. et Mme MAGLOIRE correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. AYMONIER Vincent et Mme CHOPARD Elodie correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme PICHETTI correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BRENEY correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de subvention de Mme MILLE correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

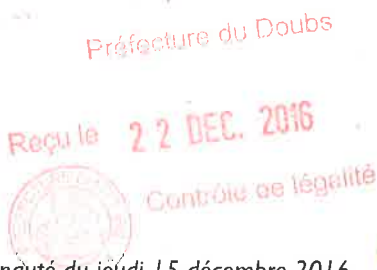
Contrat de Ville - Appel à projets 2016 - Programmation complémentaire

MM. J.L. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'octroi dans ce cadre, de 3 subventions pour un montant total de 13 000 €, réparties comme suit :

- 4 810 € aux Petits Débrouillards,
- 4 810 € à Fabrikaweb,
- 3 380 € à l'Université de Franche-Comté.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.



Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président